

Nogaro - Les comptes de 2017

Roger Combres : « Des comptes maîtrisés »



Nogaro - Les comptes de 2017

Le Journal du Gers a rencontré le 13 mars Roger Combres, 1er adjoint au maire, chargé des finances, pour lui demander des précisions sur le compte administratif 2017. Celui-ci a été approuvé par le Conseil municipal le 8 mars.

Roger Combres nous dit que les décisions gouvernementales n'ont pas eu d'incidence sur ce compte en 2017 : les engagements pris ont été tenus. Bien entendu, comme chaque année, il y a des investissements qui restent à réaliser et d'autres qui n'ont pu être engagés, faute d'autorisation administrative ou de subvention.

Un des signes que les comptes sont maîtrisés, c'est le résultat reporté du fonctionnement à l'investissement, en augmentation de 2016 à 2017 (de 227 790,50 euros à 305 215,99). Un autre est à citer : le montant de l'épargne de gestion. Celle-ci est le résultat de l'opération qui consiste à soustraire des recettes de fonctionnement les dépenses réalisées de fonctionnement, ainsi que le capital de la dette et les frais financiers : le résultat s'établit à 211 413,90 euros.

Résultats de l'exercice

Les recettes de fonctionnement ont été de 3 465 851,13 euros (y compris 227 790,50 euros de report 2016). Les dépenses de fonctionnement ont été de 2 834 320,66 euros, ce qui a généré un excédent de fonctionnement de 631 520,97 euros.

Les recettes d'investissement se sont élevées à 1 581 694,42 euros. Les dépenses d'investissement se sont établies à 1 761 500,40 euros (dont un déficit reporté de 88 325,26 euros). D'où un déficit d'investissement de 326 304,96 euros.

Ce dernier, ôté de l'excédent de fonctionnement de 631 520,97 euros, donne un résultat à reporter positif de 305 215,99 euros.

« Reste à réaliser » ou abandonné

Un certain nombre de projets sont abandonnés ou remis. Pour l'éclairage public, 285 000 euros étaient demandés dans le cadre « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » et n'ont pas été alloués. De même que 40 000 euros devaient être accordés par l'Agence de l'eau pour l'assainissement et seront peut-être disponibles en 2018.

Sont à ranger dans le « reste à réaliser » : le portail nord de l'église, la salle de judo, la réfection de la rue d'Estalens, la réfection de la rue Nationale. De plus, le rond-point prévu en bas de celle-ci sera entrepris ultérieurement pour des raisons administratives.

À noter que certaines factures ont un montant moins élevé que les devis correspondants.

Le point sur les travaux de l'avenue des Pyrénées

Les premiers travaux de ces derniers mois étaient destinés à enfouir le réseau d'électricité, le réseau d'éclairage public et le réseau de France Télécom. Ils ont provoqué une fuite de gaz. Ces travaux ont été pris en charge respectivement par le Syndicat d'électrification, le Syndicat de l'eau et la commune.

N.B. - La photo du haut de page représente Roger Combres.



Maryse Martinot (adjointe au maire), Jean-Claude Drouard (conseiller municipal) et Christian Peyret (maire de Nogaro, lors de la réunion du conseil municipal relative au compte 2017



Nicolas Balaine, trésorier public par intérim